

Présentation / débat sur le thème du PCRS

(Plan Corps de Rue Simplifié)

22 janvier 2024 à Caen

Cet évènement consacré au PCRS, organisé par la Région et la CRIGE Normandie, a permis de faire le point sur les initiatives menées en Normandie. Les présentations ont rappelé que, si l'usage premier du PCRS est de fournir aux exploitants de réseaux un fond de plan unique, de haute précision, leur permettant de répondre aux DT-DICT, ce n'est pas le seul. La qualité et la précision de réalisation des PCRS permettent de nombreux autres usages métiers : gestion de la voirie, éclairage public, urbanisme, environnement, espaces verts, cadastre solaire, mobilier urbain, jalonnement, etc.

L'importance de la mutualisation des démarches PCRS a été soulignée. La CRIGE Normandie coordonne, à travers son groupe de travail dédié, les différentes initiatives, en apportant un support d'informations précis et pérenne. Chaque organisation territoriale s'engageant dans une démarche PCRS, assure, quant à elle, la conduite de son projet partenarial sur son périmètre géographique.

Une table-ronde a ensuite permis de croiser les points de vue des principaux acteurs présents. La Région Normandie positionne le PCRS comme une brique d'une stratégie plus large portant sur la donnée et sa valorisation. Les gestionnaires de réseaux ont souligné l'importance de la démarche partenariale indispensable à la réussite des PCRS, dans une logique « gagnant-gagnant ».

Les échanges ont également fait ressortir quelques points clés pour réussir les projets PCRS :

- Disposer des compétences techniques et d'ingénierie au sein des porteurs de projets ;
- Intégrer, dès le départ, les mises à jour du PCRS dans le plan de financement initial du partenariat ;
- Valoriser les usages multiples au-delà de la réponse réglementaire aux DT-DICT, permettant de justifier et d'optimiser les investissements initiaux et d'assurer la pérennisation des PCRS.



Table-ronde sur le thème « Comment faire avancer les projets PCRS en Normandie et favoriser leur pérennisation ? »

De gauche à droite :

Pierre NGUYEN TRONG, Responsable cartographie et géomatique - GRDF

Philippe AUVRAY, Président - Territoire d'énergie Orne

Julie BARENTON-GUILLAS, Vice-présidente - Région Normandie

Ariane ROSE, Chargée de projet au sein de la direction numérique - Anct

Olivier DAVY, Chef d'Agence Cartographie Normandie - Enedis

LES POINTS ESSENTIELS QU'IL FAUT RETENIR :

- La démarche PCRS portée par le Te61 est exemplaire dans son mode opératoire, parce qu'il s'agit d'une démarche active, soutenue politiquement, portée par des acteurs de terrain et des partenaires engagés.
- La Région Normandie, à travers le programme FEDER, apporte un soutien financier conséquent pouvant aller jusqu'à 60% du coût de la constitution initiale d'un PCRS en mode raster.
- Les gestionnaires de réseaux, tels qu'Enedis ou GRDF, sont des acteurs indispensables pour mener une démarche PCRS. Le partenariat est l'un des piliers principaux de la réussite de la constitution et de la mise en œuvre des PCRS.
- L'Anct (Agence nationale de la cohésion des territoires) joue un rôle important d'accompagnement et de conseil, à travers son observatoire national et la recherche de pistes de financements complémentaires.
- L'IGN, avec sa Géoplateforme prévue pour 2024, offrira une solution centralisée de diffusion et d'accès aux PCRS produits à l'échelle nationale.